



École des
Trois-Temps



Commission scolaire
des **Patriotes**

Rapport annuel

2017-2018





Conseil d'établissement

Membres du conseil d'établissement :

- Madame Anick Turcotte, parent
- Madame Annie Lalongé, parent
- Monsieur Yan Payette, parent
- Madame Audrey Ricard, parent
- Madame Isabelle Brodeur, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Madame Annie Ouellet, orthopédagogue
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Madame Nancy Perreault, Service de garde
- Madame Jessika Thibouthot, Service de garde (substitut)
- Madame Lysanne Landry, directrice

Il m'a fait plaisir pour l'année scolaire 2017-2018 d'assurer le rôle de parent et président du conseil d'établissement.

À titre de président, je tiens à souligner la participation et l'implication des membres du conseil lors de la tenue des séances. Le conseil s'est réuni à cinq occasions cette année. Voici les principaux dossiers traités durant l'année.

- Approbation des sorties éducatives et complémentaires;
- Adoption des fournitures exigées par les enseignants;
- Adoption du budget annuel;
- Approbation des principes et des encadrements financiers des frais exigés aux parents;
- Approbation de la contribution volontaire et son utilisation;
- Discussion sur la participation à la campagne de financement de la FISMR;
- Discussion sur la mise en place d'un service de traiteur scolaire;
- Discussion et approbation du nouveau Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes;
- Discussion et approbation sur les conférences à offrir aux parents dans le cadre de la mesure Aide aux parents;
- Consultation sur différentes politiques de la commission scolaire;
- Discussion concernant les différents services à l'école et consultation sur la reddition de compte concernant les nouvelles mesures budgétaires.

Encore une fois, une année harmonieuse et bien remplie qui fut alimentée par des discussions constructives et enrichissantes. Je vous souhaite donc un été en famille où vous ferez le plein d'énergie et d'activités avec vos enfants.

Et en mon nom personnel un gros merci de la confiance en mon égard et je vous souhaite une belle continuité et plein de belles années de réussite.

Yan Payette,
Président du conseil d'établissement



Mot de la directrice

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2017-2018. C'est avec plus d'une année d'expérience auprès du personnel et des élèves de l'école des Trois-Temps que je rédige mon second rapport annuel.

Nous avons, encore cette année, poursuivi la mise en place des moyens ciblés afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la convention de gestion et de réussite. Avec l'équipe, nous avons travaillé à utiliser de nouvelles pratiques validées par la recherche, notamment au niveau de la lecture.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative. Même s'il ne peut représenter tous les efforts et le dévouement que notre équipe a déployés cette année, il retrace les grandes lignes d'une année scolaire remplie de belles réalisations et de succès.

Je terminerai en remerciant les parents et tous les intervenants de la communauté qui ont été d'une collaboration exceptionnelle avec l'équipe-école pour la réussite de nos élèves. Cette collaboration est une priorité au bon fonctionnement de l'école et les parents ont bien répondu grâce aux différents projets organisés à l'école.

Bonne lecture !

Lysanne Landry
Directrice



Profil de l'école et des services

L'établissement scolaire des Trois-Temps est situé dans la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu. Il accueillait, en 2017-2018, 179 élèves répartis en 10 groupes.

- 1 classe de préscolaire
- 1 classe de 1^{re} année
- 2 classes de 2^e année
- 2 classes 3^e année
- 1 classe de 4^e année
- 2 classes de 5^e année (travail de co-enseignement dans un même local)
- 1 classe de 6^e année

Cela représente une baisse d'un élève. Les prévisions pour notre clientèle 2018-2019 sont semblables.

EFFECTIFS 2017-2018

- 1 enseignante au préscolaire
- 10 enseignantes au primaire (dont une en soutien auprès des groupes de 1^{re} et 6^e année)
- 3 spécialistes (anglais, musique, éducation physique)
- 1 orthopédagogue (70% incluant un ajout de service de 10%)
- 1 secrétaire
- 2 surveillantes du midi
- 1 technicienne en service de garde
- 4 éducatrices en service de garde
- 1 Préposé pour élèves handicapés au service de garde.

Plus les services de :

- Psychologie 20%
- Psychoéducation 20%
- Orthophonie 20%
- Technicien en éducation spécialisée (24h /semaine qui ont été augmentées à 30h/semaine)
- Infirmière, une hygiéniste dentaire et intervenante sociale du C.L.S.C.

Quelques ajouts ont été possibles en début ainsi qu'en cours d'année grâce à la contribution de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu, au budget de fonctionnement de l'école ainsi qu'aux allocations du MEES pour soutenir les élèves du préscolaire et du premier cycle puis des élèves HDAA et les élèves à risque.

Ainsi cette année, l'école a procédé à un ajout de service en orthopédagogie (10% de plus) afin de soutenir les élèves en difficultés d'apprentissage. Une enseignante a été engagée en soutien



aux élèves de 1^{re} année (30%) et 6^e année (20%). Un service d'enseignement ressource a été mis en place pour les mois de mai et juin (période des épreuves finales). Une deuxième technicienne en éducation spécialisée a été embauchée pour quatre avant-midi par semaine à compter du mois de mars afin de permettre à l'éducatrice en place de faire des interventions plus ciblées auprès d'élèves ayant des difficultés d'adaptation importantes.

SERVICE DE GARDE

EFFECTIFS 2017-2018

Fréquentation régulière :	96 enfants
Fréquentation sporadique :	5 enfants
Dîneurs :	80 enfants

Les éducatrices et les surveillantes assuraient l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Plusieurs activités stimulantes ont été réalisées lors des journées pédagogiques, que ce soit à l'école ou lors de sorties planifiées.

La vie parascolaire et la vie étudiante

En 2017-2018, la vie étudiante a pris plusieurs formes cette année à l'école des Trois-Temps. En voici quelques exemples :

- Projet entrepreneurial : Dolloralivre;
- Spectacle d'accro-gym;
- Le mois de la nutrition en mars;
- Club de course pour les élèves du 3^e cycle et participation de plusieurs élèves au Défi St-Marcois;
- Séances de lecture : Je lis partout, le premier vendredi du mois;
- Spectacle de musique de fin d'année à la salle communautaire;
- Grande kermesse de fin d'année;
- Sautons en cœur;
- Pausas actives animées par les élèves;
- Plusieurs sorties culturelles et éducatives;



Bilan de mise en œuvre en lien avec la CGRÉ

Dans sa mission d'instruire les élèves, notre plan de réussite et notre convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) prévoient la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques. Une attention particulière a aussi été mise pour la réussite des élèves HDAA ayant un plan d'intervention.

Il est à noter que la CGRÉ a été reconduite sans modification cette année après l'accord du conseil d'établissement. En effet, comme la commission scolaire était en écriture de son Plan d'engagement vers la réussite, duquel découlera notre futur projet éducatif, les membres du conseil d'établissement ont pris la décision de ne pas modifier la présente CGRÉ afin de permettre la mise en place de ces nouvelles structures.

Pour l'année 2017-2018, l'analyse des taux de réussite nous permet de faire le portrait de la situation. Toutefois, il est important de préciser que les variations statistiques occasionnées par le petit échantillonnage peuvent altérer l'interprétation des résultats. Veuillez considérer les notes explicatives (bilan, évaluation) inscrites en conclusion de chacun des objectifs.

Informations sur la notion de « taux de réussite des élèves » :

- Le taux de réussite correspond au nombre d'élèves de la classe ayant un résultat de 60% et plus dans la compétence évaluée.
- Statistiquement, il peut varier significativement dans une classe composée d'un petit nombre d'élèves. En effet, moins il y a d'élèves dans un groupe, plus chaque échec influence le taux de réussite.

Important à noter

Certains élèves vivant de grandes difficultés au niveau de leurs apprentissages ont bénéficié d'une évaluation dont les exigences ont été modifiées. Ce fut le cas pour trois élèves à l'école en 2017-2018 (deux de moins qu'en 2016-2017), un élève de 3^e année et deux de 6^e année. Les résultats de ces élèves ont été retirés des prochaines analyses afin de permettre une analyse plus juste et utiliser des résultats qui sont comparables entre eux.



Bilan de mise en oeuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **LECTURE**.

Cible :

D'ici juin 2018, atteindre le ratio de 76% des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70%, au sommaire, en lecture.

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en lecture selon la macroplanification établie.
- Actualiser et réajuster la macroplanification.
- Enseigner les stratégies explicites en lecture (référentiel commun, formation en lecture interactive).
- Enseigner, pour les élèves de 4e, 5e et 6e année, avec des stratégies validées.
- Améliorer l'accès, pour les élèves, à des livres à leur niveau et selon leurs intérêts.
- Favoriser des moments de lecture (Je lis partout)

Résultats obtenus :

La cible est atteinte, car 78,98% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70%. Concrètement, cela représente 124 élèves sur 157 qui obtiennent un résultat supérieur à 70%.

Il s'agit d'une augmentation de 1,8% par rapport à l'an dernier (77,18% (124/149))

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Nous croyons que les ajouts en orthopédagogie, le soutien en classe de 1^{re} et 6^e année durant l'année et l'apport de l'enseignante ressource en mai jouent pour beaucoup dans cette réussite.

Nous remarquons que notre taux de réussite reste acceptable avec 95,5% (150/157).

Sept élèves sont en échec, tout comme l'an dernier. La répartition des échecs est de deux filles et cinq garçons. Les résultats des élèves en échec se situent entre 46% et 59%.



Deux élèves en échec sont en 1^{re} année et ont été accompagnés tôt en 2017-2018 par l'orthopédagogue. L'un d'eux quitte pour une classe spécialisée en 2018-2019 et l'autre sera accompagné de façon individuelle en orthopédagogie. Il est à noter que ces deux élèves ont bénéficié d'un suivi en orthophonie cette année.

Trois élèves de 2^e année sont également en échec pour cette compétence. Ces élèves étaient déjà ciblés comme étant à risque l'année précédente des mesures de soutien ont été mises en place pour ces élèves. Des diagnostics récents pour deux d'entre eux nous permettront d'ajuster nos interventions pour 2018-2019, les plans d'intervention ont été rédigés à cet effet à la fin de l'année. Le 3^e élève quitte pour une classe spécialisée, ces difficultés langagières étant très importantes, un soutien plus intensif répondra mieux à ses besoins.

Deux élèves de 6^e année se retrouvent également en échec, l'un d'eux avait un bulletin avec exigences modifiées l'année précédente et termine avec un résultat de 59%. Nous considérons qu'il s'agit d'une amélioration significative. Des demandes de mesure 30810 ont été faites pour ces deux élèves qui quittent vers le secondaire.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 95,5% (150/157), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.

Analyse par classe :

Niveau	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
1 ^{re}	15/21	71,43%		
2 ^e	26/34	76,37%	1 ^{re} année 26/32 81,25 %	La cohorte obtient un taux inférieur à l'année précédente.
3 ^e	20/26	76,92%	2 ^e année 26/34 76,37%	La cohorte obtient un taux semblable à l'année précédente.
4 ^e	21/23	91,30%	3 ^e année 17/22 77,27%	La cohorte obtient un taux de beaucoup supérieur à l'année précédente. Un élève a un bulletin avec exigences modifiées.
5 ^e	28/33	84,85%	4 ^e année 27/33 81,82%	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur que l'année précédente.
6 ^e	14/20	70%	5 ^e année 10/18 55,56%	La cohorte obtient un taux de beaucoup supérieur à l'année précédente. Les résultats de deux élèves sont retirés des statistiques puisqu'ils ont un bulletin avec exigences modifiées. L'accompagnement en classe d'une deuxième enseignante en plus de l'ajout d'orthopédagogie particulièrement pour cette cohorte ont été significatifs.



Analyse des résultats aux épreuves de la CSP et du MEES

Nos élèves de 2^e année performant de façon similaire à l'ensemble de la CSP et du secteur. Pour leur part, les élèves de 4^e année réussissent mieux. Nos élèves de 6^e année sont légèrement en deçà de l'ensemble des élèves de la CSP et du secteur, ce malgré une augmentation significative de leurs résultats-école sur toute l'année. L'analyse plus pointue en lien avec les critères d'évaluation nous indique que le critère « Réaction » est à travailler en 2^e et 4^e année (taux de réussite respectivement de 35% et 57%), tandis que le critère « Interprétation » est celui qui donne les moins bons résultats chez nos élèves de 6^e année avec 60% de taux de réussite.

	Épreuves de lecture - Juin 2018					
	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
2 ^e année	77,0	75,3	77,6	88,6%	86,6%	91,2%
4 ^e année	77,4	77,1	81,0	88,4%	87,2%	91,3%
6 ^e année	76,5	72,3	75,4	87,8%	79,0%	85%

Le taux de réussite aux épreuves entre les garçons et les filles sont difficilement comparables étant donné les petites cohortes (chaque garçon ou fille représente 10% ou plus des jeunes de son genre). Nous pouvons par contre identifier que;

En 2^e année, une fille et deux garçons sont en échec,

En 4^e année, une fille et un garçon sont en échec,

En 6^e année une fille et deux garçons sont en échec.

De façon plus précise, l'analyse des critères d'évaluation nous permet de constater une lacune au niveau du critère de réaction pour nos élèves de 2^e et 4^e année, tandis que le critère d'interprétation est celui le plus faible chez nos élèves de 6^e année.



Bilan de mise en oeuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **ÉCRITURE**

Cible :

D'ici juin 2018, atteindre le ratio de 78% des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70%, au sommaire, en écriture.

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en écriture selon la macroplanification établie.
- Actualiser et réajuster la macroplanification.
- Enseigner les stratégies explicites en écriture en utilisant le référentiel commun.
- Formation sur le dépistage de problèmes moteurs liés à l'écriture.

Résultats obtenus :

75,90% des élèves ont obtenu un résultat supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 119 élèves sur 157 qui ont 70 % et plus.

Il s'agit d'une diminution de 3,3% par rapport à l'an dernier 79,2% (118/149).

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Dans notre analyse, nous constatons ce sont les élèves du 1^{er} cycle qui peinent à atteindre les cibles visées.

Trois élèves de ces cohortes se retrouvant dans la zone à risque quitteront l'école en 2018-2019 pour des classes spécialisées qui répondront mieux à leurs besoins respectifs.

Quatre élèves de 1^{re} année poursuivront à l'école avec une poursuite de soutien en orthopédagogie. Deux de nos élèves de 2^e année sont en échec et ont reçu tardivement des diagnostics qui nous permettront d'ajuster nos interventions en 2018-2019. Des plans d'intervention ont été rédigés à la fin de l'année à cet effet.

Chez nos grands, un élève de 6^e année se retrouve en échec à 56%. Il s'agit d'un élève qui avait un bulletin avec exigences modifiées en 2016-2017. Encore une fois nous concluons que, malgré cet échec, l'amélioration est significative pour lui.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 96,18% (151/157), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Analyse par classe :

Niveau	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
1 ^{re}	15/21	71,43%		
2 ^e	24/34	70,59%	1 ^{re} année 26/32 81,25%	La cohorte obtient un taux inférieur à l'année précédente.
3 ^e	21/36	80,77%	2 ^e année 22/28 78,57%	La cohorte obtient un taux semblable à l'année précédente tout comme en lecture. Le résultat d'un élève est retiré des statistiques puisqu'il a un bulletin avec exigences modifiées.
4 ^e	18/23	78,26%	3 ^e année 15/22 68,18%	La cohorte obtient un taux supérieur de 10% à celui de l'année précédente.
5 ^e	25/33	75,76%	4 ^e année 24/33 72,73%	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur à l'année précédente.
6 ^e	16/20	80%	5 ^e année 15/18 83,33%	La cohorte obtient un taux de beaucoup semblable à l'année précédente. Le résultat deux élèves sont retirés des statistiques puisqu'ils ont un bulletin avec exigences modifiées.



Analyse des épreuves MEES

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEES, nos élèves de 4^e année se situent légèrement sous la moyenne de l'ensemble des élèves de la commission scolaire et du secteur, il en est de même pour le taux de réussite. Pour ce qui a trait aux élèves de 6^e année, nos élèves performent légèrement au-dessus de l'ensemble des élèves de la commission scolaire, mais légèrement en deçà du secteur au niveau de la moyenne et ont un taux de réussite supérieur aux deux ensembles. La syntaxe est le critère d'évaluation le moins bien réussi avec respectivement 87% et 90% de taux de réussite pour nos élèves de 4^e et 6^e année.

Épreuves d'écriture - Juin 2018						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloil	École	CSP	Secteur Beloil	École
4 ^e année	77,5	75,5	73,9	93,0%	91,2%	87,0%
6 ^e année	75,8	78,2	77,6	92,7%	89,8%	95,0%

Le taux de réussite aux épreuves entre les garçons et les filles sont difficilement comparables étant donné les petites cohortes (chaque garçon ou fille représente 10% ou plus des jeunes de son genre). Nous pouvons par contre identifier que;

En 4^e année, deux filles et un garçon sont en échec,

En 6^e année, un garçon est en échec.

Les critères d'évaluation liés à l'adaptation et la cohérence sont ceux qui sont les moins bien réussis en 4^e année tandis que pour l'épreuve de 6^e année le critère de syntaxe est le moins bien réussi.



Bilan de mise en oeuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en mathématique :
RÉSoudre UNE SITUATION DE PROBLÈME

Cible :

D'ici juin 2018, atteindre le ratio de 75% des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70%, au sommaire, dans la compétence « Résoudre une situation problème ».

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en mathématique selon la macroplanification établie et travail de mise à jour sur la planification des SAÉ du 3^e cycle.
- Actualiser et réajuster la macroplanification.
- Enseigner les stratégies explicites en mathématique pour rechercher et analyser l'information (démarche commune).
- Travailler les adaptations permises pour les évaluations.
- Enseigner les notions avec différenciation (2^e et 3^e cycles) et soutien orthopédagogique.

Résultats obtenus :

80,25% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70%. Concrètement, cela représente 126 élèves sur 157 qui obtiennent un résultat supérieur à 70 %.

La cible est atteinte et il s'agit d'une augmentation de 8,44% versus l'an dernier (71,81%). Depuis deux ans le taux d'élèves obtenant un résultat supérieur ou égal à 70% a augmenté de près de 14%.

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Deux éléments ressortent de cette analyse :

Premièrement, les élèves du 3^e cycle ont des résultats inférieurs aux élèves des autres niveaux.

Deuxièmement, le nombre d'échecs est passé de 13 à 11. Deux des 11 élèves nous quittent vers le secondaire et un petit vers une classe spécialisée. Des blocs d'intervention spécifique à la mathématique en orthopédagogie ont été mis en place cette année. Il est à noter que la majorité des élèves à risque dans cette compétence le sont également en lecture.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est de 93% (146/157), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Analyse par classe

Niveau	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2016-2017	Commentaires
1 ^{re}	17/21	80,75%		
2 ^e	29/34	85,29%	1 ^{re} année 27/32 84,38%	La cohorte obtient un taux semblable à l'année précédente.
3 ^e	22/26	84,62%	2 ^e année 25/28 89,29%	La cohorte obtient un taux légèrement inférieur à l'année précédente.
4 ^e	21/23	91,30%	3 ^e année 12/22 54,55%	La cohorte obtient un taux de beaucoup supérieur à celui de l'année précédente.
5 ^e	22/33	66,67%	4 ^e année 25/33 75,76%	La cohorte obtient un taux de beaucoup inférieur à celui de l'année précédente.
6 ^e	15/20	75%	5 ^e année 7/18 38,89%	La cohorte obtient un taux de beaucoup supérieur à l'année précédente. Le soutien en classe ainsi que l'ajout d'orthopédagogie pour ce groupe particulièrement nous apparaissent des éléments clés de cette réussite.

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performant de façon semblable à l'ensemble des élèves de la CSP et du secteur Beloeil. La situation est inférieure au niveau des taux de réussite.

Épreuves de mathématique - Juin 2018						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
6 ^e année	81,9	79,5	82,0	91,8%	86,0%	80%

Le taux de réussite aux épreuves entre les garçons et les filles sont difficilement comparables étant donné les petites cohortes (chaque garçon ou fille représente 10% ou plus des jeunes de son genre). Nous pouvons par contre identifier que;

En 6^e année, trois filles et un garçon sont en échec.



Bilan de mise en œuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation avec PI.

Cible :

Passer de 87.8 % à 90 % des élèves avec un PI, ayant un résultat en français \geq 60 % en juin 2018.

Moyens mis en place :

- Utilisation des technologies de l'informatique /communication dans les projets et interventions pédagogiques.
- Travailler plus spécifiquement avec les grilles descriptives pour les évaluations.
- Mieux faire circuler l'information pour les adaptations permises au PI
- Mieux évaluer les capacités et besoins des élèves selon les formations reçues cette année

Résultats obtenus :

Au primaire, nous avons 47 PI actifs pour l'année 2017-2018 (dont 13 en 6^e année).

Trois avaient un bulletin avec exigences modifiées que nous retirons des statistiques.

Des 44 élèves ayant un plan d'interventions et poursuivant les apprentissages selon les exigences du programme de formation de leur niveau, deux sont en échec, donc 95,5% des élèves ayant un PI ont réussi le cours de français au sommaire, l'objectif est atteint (42/44). Si nous désirons considérer les élèves ayant des exigences modifiées, 42 élèves sur 47 réussissent le cours de français de leur niveau, soit 89,4% des élèves ayant un plan d'intervention, de ce point de vue l'objectif est presque atteint.

La cible n'est pas atteinte, mais il faut avoir à l'idée qu'un élève représente 2.1% de l'échantillonnage.

Aussi deux élèves en échec se dirigeront vers une classe spécialisée en 2018-2019.

Pour des fins de parfaire l'analyse, nous avons analysé les résultats en mathématique au sommaire. 86,4% (38/44) sont en réussite au sommaire en mathématique. Si nous désirons considérer les élèves ayant des exigences modifiées, 38 élèves sur 47 réussissent le cours de mathématique de leur niveau, soit 86,4% des élèves ayant un plan d'intervention, de ce point de vue l'objectif n'est pas atteint. Précisons que 11 élèves étaient en échec dans la compétence résoudre une situation problème.



Analyse, recommandations et ajustements proposés :

De nos 47 PI actifs, 3 élèves ont eu recours à un bulletin avec exigences modifiées en français et/ou en mathématique.

Les échecs sont situés principalement au 1^{er} cycle et en 6^e année.

Le faible échantillonnage doit toujours être pris en considération, car un élève vaut 2.1% de la clientèle visé.

En tenant compte de ce facteur, nous garderons la cible de 90% en français et poursuivrons les analyses pour les mathématiques.



Décisions budgétaires

Voici la liste des décisions budgétaires les plus significatives réalisées au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

- Ajout de service en orthopédagogie (10%).
- Ajout de service d'une TES (6 heures).
- Formation et accompagnement par une ergothérapeute en lien avec l'écriture cursive.
- Ajout d'une enseignante soutien dans les classes de 1^{re} et 6^e année (respectivement 15% et 10%).
- Structure en Co enseignement en 5^e année à temps plein et au 3^e cycle pour certaines disciplines.
- Ajout d'une enseignante ressource pour le mois de mai.
- An trois du plan quinquennal pour rafraichir l'école (travaux, peinture).

Liste des projets particuliers et bons coups...

- Activités récréatives en collaboration avec le service des loisirs de Saint-Marc.
- Poursuite du passage vers l'écriture cursive dès le préscolaire.
- Activité « Je lis partout » tous les premiers vendredis du mois.
- Collaboration avec une ergothérapeute pour du dépistage chez les plus petits.
- Sortie camping pour la classe de 4^e année.
- Création d'un club de course pour le 3^e cycle.
- Spectacle de musique.
- Jour des finissants.
- Le partenariat avec la communauté et la Fondation de l'Instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.